

**Collège Boréal d'arts appliqués et
de technologie**

**Rapport de l'auditeur indépendant et
états financiers consolidés**

31 mars 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2018, et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds, des gains de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons notre audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne du Collège portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Collège. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie au 31 mars 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Sudbury, Ontario
Le 4 juin 2018

Collins Barrow SNT S.R.L.
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS,
EXPERTS-COMPTABLES AUTORISÉS

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

États financiers consolidés 31 mars 2018

État consolidé de la situation financière	1-2
État consolidé de l'évolution des soldes de fonds	3
État consolidé des gains de réévaluation	4
État consolidé des résultats	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-29
Renseignements supplémentaires	
Annexe 1 - Analyse des recettes	30-31
Annexe 2 - Analyse des dépenses liées à l'enseignement	32
Annexe 3 - Analyse des dépenses liées à l'administration	33
Annexe 4 - Analyse des dépenses liées aux affaires des étudiantes et étudiants	34
Annexe 5 - Analyse des dépenses liées aux ressources matérielles	35
Annexe 6 - Analyse des dépenses supplémentaires	36
Annexe 7 - Analyse des dépenses liées aux entreprises auxiliaires	37

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
État consolidé de la situation financière
Au 31 mars 2018

	2018					2017 (redressé - note 3)	
Actif	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 6)	Fonds de bourses	Total	Total
Actif à court terme							
Encaisse	22 593 926 \$	22 160 \$	136 727 \$	-	41 450 \$	22 794 263 \$	16 504 702 \$
Débiteurs (note 4)	3 800 439	-	-	-	3 037	3 803 476	4 391 332
Frais payés d'avance	288 093	-	-	-	-	288 093	299 544
Versément à court terme sur le débitur à long terme	<u>231 000</u>	-	-	-	-	231 000	220 000
	26 913 458	22 160	136 727	-	44 487	27 116 832	21 415 578
Placements (note 5)	-	326 115	-	8 768 727	2 034 962	11 129 804	11 255 989
Immobilisations (note 7)	-	85 711 302	-	-	-	85 711 302	85 075 788
Débitur à long terme (note 8)	4 796 092	-	-	-	-	4 796 092	5 026 723
Frais reportés - Campus du Nipissing	138 908	-	-	-	-	138 908	164 158
	<u>31 848 458 \$</u>	<u>86 059 577 \$</u>	<u>136 727 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>	<u>2 079 449 \$</u>	<u>128 892 938 \$</u>	<u>122 938 236 \$</u>
Passif et soldes de fonds							
Passif à court terme							
Créditeurs et frais courus (note 10)	15 525 192 \$	-	-	-	8 500 \$	15 533 692 \$	11 079 540 \$
Verséments à court terme sur la dette à long terme	<u>15 525 192</u>	378 000	-	-	-	378 000	359 040
	-	378 000	-	-	-	15 911 692	11 438 580
Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (note 16)	2 014 914	-	-	-	-	2 014 914	2 342 776
Apports reportés (note 11)	5 289 977	22 160	136 727	-	1 404 494	6 853 358	6 401 211
Dépenses des périodes subséquentes	-	61 406 175	-	-	-	61 406 175	59 827 036
Immobilisations	<u>5 289 977</u>	<u>61 428 335</u>	<u>136 727</u>	<u>-</u>	<u>1 404 494</u>	<u>68 259 533</u>	<u>66 228 247</u>
Dette à long terme (note 12)	-	9 863 184	-	-	-	9 863 184	10 198 006

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

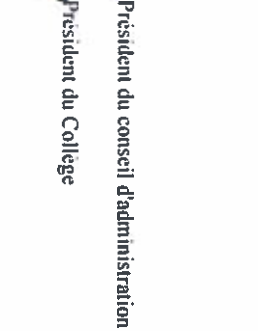
Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
État consolidé de la situation financière (suite)
Au 31 mars 2018

	2018				2017 (redressé - note 3)		
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 6)	Fonds de bourses	Total	Total
Solde de fonds							
Non grevés d'affectations	14 098 848	312 651	-	-	4 801	14 416 300	13 953 268
Exploitation	(2 014 914)	-	-	-	-	(2 014 914)	(2 342 776)
Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés	(3 065 559)	-	-	-	-	(3 065 559)	(3 207 943)
Indemnités de vacances	9 018 375	312 651	-	-	4 801	9 335 827	8 402 549
Investis en immobilisations	-	14 063 943	-	-	-	14 063 943	14 691 706
Fonds de dotation (note 13)	9 018 375	14 376 594	-	8 768 727	4 801	8 768 727	8 768 727
Gains de réévaluation cumulés	-	13 464	-	-	-	675 118	867 645
	<u>9 018 375</u>	<u>14 390 058</u>	<u>-</u>	<u>8 768 727</u>	<u>666 455</u>	<u>32 843 615</u>	<u>32 730 627</u>
Éventualité (note 14)	<u>31 848 458 \$</u>	<u>86 059 577 \$</u>	<u>136 727 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>	<u>2 079 449 \$</u>	<u>128 892 938 \$</u>	<u>122 938 236 \$</u>
Engagements (note 15)							

Au nom du conseil :



 Président du conseil d'administration



 Président du Collège

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
État consolidé de l'évolution des soldes de fonds
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018					2017	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 6)	Fonds de heures	Total	Total (redressé - note 3)
Solde d'ouverture déjà établi	8 170 446 \$	14 939 008 \$	127 636 \$	8 768 727 \$	1 575 680 \$	33 581 497 \$	33 561 414 \$
Redressement - changement de méthode comptable - comptabilisation des apports affectés (note 3)	-	(20 000)	(127 636)	-	(1 570 879)	(1 718 515)	(1 942 691)
Solde d'ouverture redressé	8 170 446	14 919 008	-	8 768 727	4 801	31 862 982	31 618 723
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	1 274 365	(968 850)	-	-	-	305 515	244 259
Investis en immobilisations	(110 574)	110 574	-	-	-	-	-
Remboursement de la dette à long terme	(315 862)	315 862	-	-	-	-	-
Solde de clôture	<u>9 018 375 \$</u>	<u>14 376 594 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>	<u>4 801 \$</u>	<u>32 168 497 \$</u>	<u>31 862 982 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
État consolidé des gains de réévaluation
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018					2017	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 6)	Fonds de bourses	Total	Total
Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	-	\$ 18 983	-	-	\$ 848 662	\$ 867 645	\$ 547 693
Gains (pertes) non réalisés(e)s sur les placements	-	(5 519)	-	-	116 276	110 757	569 965
Montants reclassés dans l'état consolidé des résultats :							
Gains réalisés sur les placements	-	-	-	-	(303 284)	(303 284)	(250 013)
Gains nets (pertes netes) de réévaluation de l'exercice	-	(5 519)	-	-	(187 008)	(192 527)	319 952
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	-	\$ 13 464	-	-	\$ 661 654	\$ 675 118	\$ 867 645

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
État consolidé des résultats
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018					2017	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 6)	Fonds de bourses	Total	Total
Revenus (voir annexe 1)							
Subventions	59 961 597 \$	-	-	-	21 458 \$	59 983 055 \$	60 974 565 \$
Droits de scolarité	6 474 732	-	-	-	-	6 474 732	6 897 132
Contrats de formation	503 116	-	-	-	-	503 116	665 711
Recettes auxiliaires	4 927 151	125 877	1 329	-	908 585	5 962 942	5 909 917
Amortissement des apports reportés - immobilisations	-	3 338 150	-	-	-	3 338 150	3 338 165
	<u>71 866 596</u>	<u>3 464 027</u>	<u>1 329</u>	<u>-</u>	<u>930 043</u>	<u>76 261 995</u>	<u>77 785 490</u>
Dépenses (voir annexes 2 à 7)							
Enseignement	43 361 636	948 183	-	-	-	44 309 819	46 068 608
Administration	10 838 491	181 853	1 329	-	250 000	11 271 384	10 771 384
Affaires des étudiants et étudiants	6 058 861	762	-	-	680 043	6 739 666	6 136 883
Ressources matérielles	6 006 252	3 047 435	-	-	-	9 053 687	8 933 698
Supplémentaires	2 592 537	-	-	-	-	2 592 537	3 641 508
Entreprises auxiliaires	1 734 454	254 644	-	-	-	1 989 098	1 989 150
	<u>70 592 231</u>	<u>4 432 877</u>	<u>1 329</u>	<u>-</u>	<u>930 043</u>	<u>75 956 480</u>	<u>77 541 231</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	<u>1 274 365 \$</u>	<u>(968 850) \$</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>305 515 \$</u>	<u>244 259 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

État consolidé des flux de trésorerie
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	Fonds d'exploitation, d'immobilisations, de stabilisation, de dotation et de bourses	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
		(redressé - note 3)
Encaisse provenant des (absorbée par)		
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	305 515 \$	244 259 \$
Amortissement des apports reportés - immobilisations	(3 338 150)	(3 338 165)
Amortissement des immobilisations	4 392 350	4 395 076
Amortissement des frais reportés	<u>25 250</u>	<u>25 250</u>
	<u>1 384 965</u>	<u>1 326 420</u>
Évolution des éléments hors caisse		
Débiteurs	587 856	(219 173)
Frais payés d'avance	11 451	104 787
Créditeurs et frais courus	4 454 152	791 944
Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés	(327 862)	(36 000)
Apports reportés - dépenses des périodes subséquentes	<u>452 147</u>	<u>1 306 230</u>
	<u>6 562 709</u>	<u>3 274 208</u>
Activités d'investissement		
Diminution (augmentation) des placements	(66 343)	164 671
Diminution du débiteur à long terme	<u>219 631</u>	<u>208 622</u>
	<u>153 288</u>	<u>373 293</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Achats d'immobilisations		
- amélioration du terrain	(3 930)	(96 428)
- bâtiments	(3 616 790)	(1 467 076)
- matériel	(1 357 874)	(808 254)
- améliorations locatives	<u>(49 269)</u>	<u>(420 421)</u>
	<u>(5 027 863)</u>	<u>(2 792 179)</u>
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(315 862)	(342 509)
Augmentation des apports reportés - immobilisations	<u>4 917 289</u>	<u>2 557 504</u>
	<u>4 601 427</u>	<u>2 214 995</u>
Augmentation de l'encaisse	6 289 561	3 070 317
Encaisse au début de l'exercice	<u>16 504 702</u>	<u>13 434 385</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>22 794 263 \$</u>	<u>16 504 702 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2018

1. Généralités

Le Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie (le « Collège ») a été constitué le 19 octobre 1993 en vertu de la Loi sur le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle. Le Collège est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Mission

« Le Collège Boréal offre une éducation personnalisée de qualité à une clientèle diversifiée et exerce un leadership pour favoriser le développement durable de la communauté francophone de l'Ontario.»

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public (NCCSP pour OSBLSP) et tiennent compte des principales méthodes comptables.

Principe de consolidation

Les états financiers consolidés présentent l'actif, le passif, les revenus et les dépenses du Collège et de la Fondation du Collège Boréal.

La Fondation du Collège Boréal est une corporation sans but lucratif et sans capital-actions constituée selon les lois de la Province de l'Ontario et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La Fondation du Collège Boréal est un organisme qui reçoit, maintient et administre plusieurs fonds, en espèce ou en propriété et en biens quelconques tant immobiliers que mobiliers ainsi que tout revenu et accroissement s'y rapportant et d'en distribuer une partie ou la totalité à des fins éducationnelles ou à titre de charité tenant compte en particulier du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie.

Comptabilité par fonds

Le Collège applique la méthode de comptabilité par fonds.

Le fonds d'exploitation représente les revenus et les dépenses afférents à la prestation de services et à l'administration.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Le fonds d'immobilisations représente la disponibilité et l'utilisation des ressources destinées à des fins d'investissement en immobilisations. À même ses contributions générales, le Collège comptabilise dans le fonds d'immobilisations un montant égal aux achats d'immobilisations financés directement par le Collège plus le montant requis pour le service de toute dette afférente aux immobilisations.

Le fonds de stabilisation représente l'accumulation de la contribution annuelle de 50 \$ par employée ou employé à temps plein (jusqu'à un maximum de 500 \$ par employée ou employé à temps plein) qui était membre de l'unité de négociation au Collège au 1^{er} août de chaque année, selon les ententes collectives du personnel scolaire et de soutien que le Collège doit verser.

Le fonds de dotation comprend le fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario (FFIEEO) et la fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (FAEEO). Ce fonds présente les actifs afférents aux dons admissibles reçus des particuliers et sociétés et des contributions du gouvernement de l'Ontario.

Le fonds de bourses présente l'actif, le passif, les revenus et les dépenses afférents aux activités de collecte de fonds qui ne sont pas attribuables au fonds de dotation. De plus, les revenus de placements tirés des ressources du fonds de dotation et les dépenses connexes sont présentés dans le fonds de bourses.

Constatation des apports

Le Collège applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les subventions liées à des exercices subséquents sont reportées et seront comptabilisées dans la période durant laquelle l'activité aura lieu. Les subventions approuvées mais non reçues sont incluses dans le solde des débiteurs.

Les droits de scolarité chevauchant l'exercice financier sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les contrats de formation et les recettes auxiliaires sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés afférents aux immobilisations sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux correspondants aux immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des apports (suite)

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les dons ou contributions externes reçus à titre de dotation et dont les montants doivent être maintenus en permanence sont comptabilisés directement comme une augmentation au solde de fonds du Fonds de dotation.

Les promesses de dons ne sont pas comptabilisées mais reconnues comme revenus dans l'année où les dons sont reçus.

Dons en nature

Les dons en nature reçus au cours de l'exercice ne sont pas comptabilisés.

Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés

Le Collège offre des prestations déterminées au titre des avantages de retraite et postérieurs à l'emploi et des congés rémunérés à certains groupes d'employés. Ces prestations incluent les avantages de retraite, d'assurance vie et d'assurance-maladie, congés de maladie-droits acquis, congés de maladie-sans droits acquis et congés parentaux. Le Collège a adopté les principes énoncés ci-après relativement à la comptabilisation de ces avantages.

- i) Les coûts des avantages postérieurs à l'emploi sont établis par calcul actuariel fondé sur les meilleures estimations de la direction relatives à l'évolution des coûts de l'assurance et des soins de santé, les taux de rétablissement des personnes en congé d'invalidité et les taux d'actualisation.
- ii) Les coûts du régime de retraite à employeurs multiples offrant des prestations déterminées, comme les pensions du Régime de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie, équivalent aux cotisations de l'employeur prévues par le régime au cours de la période.
- iii) Les coûts des avantages au titre des congés de maladie, droits acquis et sans droits acquis sont déterminés selon l'évaluation actuarielle selon les meilleures estimations de la direction de la progression des salaires, l'utilisation des droits par l'employé et les taux d'actualisation. Les ajustements découlant de la modification des hypothèses actuarielles et/ou expérience sont comptabilisés selon la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés.
- iv) Les coûts des avantages au titre des congés parentaux sont équivalents aux indemnités versées dans le cadre du régime de prestations supplémentaires de chômage prévues pour la durée du congé parental.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

- v) Le taux d'actualisation utilisé pour la détermination du passif ci-dessus est égal au taux de rendement moyen des obligations du gouvernement de l'Ontario.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au prix coûtant. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

Chemins et terrains de stationnement	25 ans
Amélioration du terrain	25 ans
Améliorations locatives	5 ans et 7 ans
Bâtiments	40 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	1 an
Matériel de bureau	5 ans
Matériel audiovisuel	3 ans
Matériel d'enseignement	8 ans

Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

Pour préparer les états financiers conformément aux NCCSP pour OSBLSP, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et dépenses au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations significatives incluent la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et l'amortissement lié et l'estimation actuarielle des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés. Toutes les estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés à l'état consolidé des résultats, le cas échéant, dans l'exercice où ils sont connus.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le Collège évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Le Collège évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. La variation de la juste valeur est comptabilisée à l'état consolidé des gains de réévaluation.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation des instruments financiers (suite)

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, les débiteurs et le débiteur à long terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et de la dette à long terme.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction du Collège liés aux instruments financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat net de l'exercice où ils sont engagés. La valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur est ajustée pour les coûts de transaction directement attribuables à la création, l'émission et la prise en charge de ces instruments.

3. Modification d'une méthode comptable

Effectif le 1^{er} avril 2017, la Fondation du Collège Boréal et le Collège ont adopté la méthode du report pour la comptabilisation des apports reportés. Auparavant, les apports reportés étaient comptabilisés selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Ce changement de méthode comptable vise à s'aligner avec les pratiques comptables en vigueur dans l'industrie et améliorer la comparabilité des informations financières entre les organismes afin de mieux répondre aux besoins des usagers.

Le solde de fonds - affectations d'origine externe au 1^{er} avril 2016 a été réduit par 1 942 691 \$ et l'excédent des revenus sur les dépenses a été augmenté par 224 176 \$ à l'état des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2017. L'effet cumulatif de ce changement au 31 mars 2017 est d'augmenter les apports reportés par 1 718 515 \$ et réduire le solde des fonds - affectations d'origine externe par 1 718 515 \$.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2018

4. Débiteurs

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Comptes clients, étudiants et autres	3 075 899 \$	3 337 760 \$
Moins : Provision pour créances douteuses	<u>367 329</u>	<u>324 237</u>
	2 708 570	3 013 523
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle	518 419	934 664
Taxe de vente harmonisée	<u>576 487</u>	<u>443 145</u>
	<u><u>3 803 476</u></u> \$	<u><u>4 391 332</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2018

5. Placements

	2018		2017	
	Coût	Juste Valeur	Coût	Juste Valeur
Encaisse	596 716 \$	596 716 \$	516 175 \$	516 175 \$
Obligations corporatives	3 916 339	3 866 647	3 846 718	3 895 850
Actions canadiennes	1 737 067	1 850 484	1 707 645	1 868 689
Actions américaines	754 078	1 108 747	846 887	1 268 359
Actions étrangères	502 513	826 777	695 048	919 812
Placements alternatifs	340 673	378 069	337 083	380 377
	7 847 386	8 627 440	7 949 556	8 849 262
Obligations gouvernementales canadiennes, taux variant de 1,00 % à 4,88 %, échéant à différentes dates jusqu'en janvier 2027	<u>2 607 300</u>	<u>2 502 364</u>	<u>2 438 788</u>	<u>2 406 727</u>
	<u>10 454 686 \$</u>	<u>11 129 804 \$</u>	<u>10 388 344 \$</u>	<u>11 255 989 \$</u>

Risque lié aux placements

Le risque lié aux placements provient des variations dans les taux d'intérêts et leur degré de volatilité. On trouve aussi des risques qui proviennent du danger éventuel qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations. Le risque de change découle des fonds d'actions étrangères et américaines détenues par le Collège.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

Risque de concentration

Il y a concentration du risque lorsqu'une proportion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. Le Collège a diversifié ses placements. Les placements du Collège comprennent de l'encaisse, des obligations corporatives, des actions canadiennes, des actions américaines, des actions étrangères, des placements alternatifs et des obligations gouvernementales canadiennes. De plus, le Collège utilise les services d'un courtier en placements pour l'aider à gérer ses placements et assurer une diversification de son portefeuille.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Notes complémentaires
31 mars 2018

6. Fonds de dotation

	2018			2017
	FFIEEO Phase I	FFIEEO Phase II	FAEEO	Total
État de la situation financière				Total
Actif				
Placements	5 294 942 \$	593 622 \$	2 880 163 \$	8 768 727 \$
Soldes de fonds				8 768 727 \$
Affectations d'origine externe	5 294 942 \$	593 622 \$	2 880 163 \$	8 768 727 \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2018

6. Fonds de dotation (suite)

	2018			2017
	FIIEO Phase I	FIIEO Phase II	FAEEO	Total
État des résultats et l'évolution des soldes de fonds				
Revenus	-	-	-	-
Dépenses	-	-	-	-
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	-	-
Soldes de fonds au début de l'exercice	<u>5 294 942</u>	<u>593 622</u>	<u>2 880 163</u>	<u>8 768 727</u>
Soldes de fonds à la fin de l'exercice	<u><u>5 294 942</u></u> \$	<u><u>593 622</u></u> \$	<u><u>2 880 163</u></u> \$	<u><u>8 768 727</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2018

6. Fonds de dotation (suite)

	2018			2017
	FIIEEO Phase I	FIIEEO Phase II	FAEEO	Total
État de l'évolution des soldes de fonds utilisables pour l'attribution de bourses				
Solde d'ouverture	992 311 \$	49 499 \$	217 659 \$	1 259 469 \$
Revenus de placements, net des dépendes de placements et frais administratifs	183 367	20 557	99 742	303 666
Bourses attribuées - Phase I (nombre total 417) (2017 - 391)	(238 648)	-	-	(238 648)
Bourses attribuées - Phase II (nombre total 47) (2017 - 44)	-	(26 755)	-	(26 755)
Bourses attribuées - FAEEO (nombre total 227) (2017 - 213)	-	-	(129 811)	(129 811)
				(164 187)
Solde de clôture	937 030 \$	43 301 \$	187 590 \$	1 167 921 \$
				1 259 469 \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2018

7. Immobilisations

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrain	5 463 102 \$	- \$	5 463 102 \$	5 463 102 \$
Chemins et terrains de stationnement	1 388 554	1 130 281	258 273	313 814
Amélioration du terrain	1 045 384	399 659	645 725	683 533
Améliorations locatives	9 396 317	7 855 847	1 540 470	2 082 579
Bâtiments	104 003 666	29 439 010	74 564 656	73 502 749
Matériel informatique	5 971 967	5 486 906	485 061	402 670
Logiciels	914 453	911 197	3 256	21 994
Matériel de bureau	4 074 957	3 826 535	248 422	137 339
Matériel audiovisuel	1 892 136	1 723 950	168 186	60 469
Matériel d'enseignement	15 243 652	12 909 501	2 334 151	2 407 539
	<u>149 394 188 \$</u>	<u>63 682 886 \$</u>	<u>85 711 302 \$</u>	<u>85 075 788 \$</u>

8. Débiteur à long terme

	2018	2017
Octroi à recevoir du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, en versements annuels de 547 000 \$, incluant intérêt calculé au taux de 5,33 %, échéant en 2032	5 027 092 \$	5 246 723 \$
Versement échéant au cours du prochain exercice	231 000	220 000
	<u>4 796 092 \$</u>	<u>5 026 723 \$</u>

9. Marge de crédit

Le Collège dispose d'une marge de crédit de 2 000 000 \$, avec intérêt au taux de base de la banque plus 0,5 % sans garantie. Au 31 mars 2018 et 2017, la marge de crédit n'était pas utilisée.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2018

10. Crédoiteurs et frais courus

	<u>2018</u>		<u>2017</u>	
Comptes fournisseurs et frais courus	9 235 910	\$	4 880 581	\$
Salaires, retenues sur salaires et avantages sociaux	3 232 223		2 991 016	
Indemnités de vacances	<u>3 065 559</u>		<u>3 207 943</u>	
	<u>15 533 692</u>	\$	<u>11 079 540</u>	\$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2018

11. Apports reportés

Dépenses des périodes subséquentes

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des dépenses des périodes subséquentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2018				2017		
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de bourses - dotation	Fonds de bourses - autres	Total	Total
Solde d'ouverture	4 682 696	20 000	127 636	1 260 071	310 808	6 401 211	5 094 982
Plus : Apports reçus durant l'exercice	7 165 948	41 925	10 420	587 296	168 105	7 973 694	8 274 356
Moins : Apports constatés comme revenus	(6 558 667)	(39 765)	(1 329)	(678 845)	(242 941)	(7 521 547)	(6 968 127)
Solde de clôture	<u>5 289 977</u>	<u>22 160</u>	<u>136 727</u>	<u>1 168 522</u>	<u>235 972</u>	<u>6 853 358</u>	<u>6 401 211</u>

(redressé -
note 3)

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2018

11. Apports reportés (suite)

Immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent la portion non amortie des subventions reçues pour l'achat des immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations sont les suivantes :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Solde d'ouverture	59 827 036 \$	60 607 697 \$
Plus : Apports reçus durant l'exercice	4 917 289	2 557 504
Moins : Apports amortis comme revenus de l'exercice	<u>(3 338 150)</u>	<u>(3 338 165)</u>
Solde de clôture	<u><u>61 406 175</u></u> \$	<u><u>59 827 036</u></u> \$

12. Dette à long terme

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Prêt à terme avec l'Office ontarien de financement, remboursable par versements mensuels de 44 513 \$, incluant les intérêts calculés au taux de 5,13 %, échéant le 30 décembre 2034	6 039 466 \$	6 215 392 \$
Prêt à terme avec l'Office ontarien de financement, remboursable par versements semi-annuels de 177 956 \$, incluant les intérêts calculés au taux de 5,094 %, échéant le 21 janvier 2036	<u>4 201 718</u>	<u>4 341 654</u>
	10 241 184	10 557 046
Portion échéante au cours du prochain exercice	<u>378 000</u>	<u>359 040</u>
	<u><u>9 863 184</u></u> \$	<u><u>10 198 006</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2018

12. Dette à long terme (suite)

Les portions échéantes sur la dette à long terme au cours des prochains exercices sont les suivantes :

2019	378 000 \$
2020	397 000
2021	418 000
2022	440 000
2023	463 000
Exercices subséquents	<u>8 145 184</u>
	<u><u>10 241 184 \$</u></u>

13. Fonds de dotation

Le fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario (FFIEEO) et la fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (FAEEO) représentent des programmes du gouvernement de l'Ontario qui encouragent les particuliers et les sociétés à verser des fonds à l'intention des étudiantes et des étudiants des collèges et universités.

Le gouvernement de l'Ontario a versé un montant égal aux dons admissibles reçus au titre du FFIEEO et du FAEEO.

Ce fonds doit être administré comme un fonds de dotation. Seulement les revenus de placement découlant du fonds de dotation peuvent servir à aider les personnes qui répondent aux conditions d'admission dans un collège ou une université, mais qui ne peuvent poursuivre leurs études pour des raisons financières.

14. Éventualité

Subventions

Le Collège reçoit des subventions et contributions de divers bailleurs de fonds. Conformément aux accords pertinents, si le Collège n'atteint pas les objectifs établis, les bailleurs de fonds pourraient demander des remboursements. S'il y avait obligation d'acquitter un montant, le remboursement qui en résulterait serait imputé aux résultats de l'exercice lorsque le montant deviendrait redevable.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2018

15. Engagements

Contrats de location

En date du 31 mars 2018, le Collège a des engagements liés à des contrats de location d'immeubles et de matériel. Les engagements annuels pour les cinq prochains exercices sont approximativement les suivants :

	<u>Immeubles</u>	<u>Matériel</u>	<u>Total</u>
2019	2 773 000 \$	380 000 \$	3 153 000 \$
2020	2 523 000	69 000	2 592 000
2021	1 419 000	69 000	1 488 000
2022	406 000	50 000	456 000
2023	227 000	-	227 000
Par la suite	<u>55 000</u>	<u>-</u>	<u>55 000</u>
	<u><u>7 403 000</u></u> \$	<u><u>568 000</u></u> \$	<u><u>7 971 000</u></u> \$

Obligations contractuelles

Le Collège s'est engagé à des contrats pour un total de 2 055 000 \$ reliés à des projets de constructions. Au 31 mars 2018, 800 000 \$ en travaux n'ont pas encore été effectués.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires
31 mars 2018

16. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés

Les tableaux suivants présentent les composantes des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés du Collège et les dépenses connexes.

	2018				2017	
	Avantages postérieurs à l'emploi	Congés de maladie - sans droits acquis	Congés de maladie - droits acquis	Congés parentaux	Total du passif	Total du passif
Passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés						
Obligations découlant des avantages sociaux futurs des employés cumulés	437 000 \$	1 260 000 \$	142 000 \$	267 914 \$	2 106 914 \$	2 474 776 \$
Valeur de l'actif	(106 000)	-	-	-	(106 000)	(72 000)
Gains actuariels non amortis	45 000	3 000	(34 000)	-	14 000	(60 000)
(pertes actuarielles non amorties)						
Passif total	<u>376 000 \$</u>	<u>1 263 000 \$</u>	<u>108 000 \$</u>	<u>267 914 \$</u>	<u>2 014 914 \$</u>	<u>2 342 776 \$</u>
	2018				2017	
Charges (recouvrements) des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés						
Charges (recouvrements) au titre des avantages au cours de l'exercice	(331 346) \$	68 000 \$	5 000 \$	22 484 \$	(235 862) \$	59 000 \$
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	-	24 000	3 000	-	27 000	24 000
Pertes actuarielles amorties (gains actuariels amortis)	(1 000)	(1 000)	21 000	-	19 000	7 000
Charges totales (recouvrements totaux)	<u>(332 346) \$</u>	<u>91 000 \$</u>	<u>29 000 \$</u>	<u>22 484 \$</u>	<u>(189 862) \$</u>	<u>90 000 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2018

16. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Les montants ci-dessus excluent les cotisations de prestations de retraite au Régime de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie, un régime multi-employeurs, décrit ci-après.

Avantages de retraite

Régime de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie

La majorité des employés du Collège sont membres du Régime de retraite à prestations déterminées des Collèges d'arts appliqués et de technologie. Ce régime est un régime de retraite multi-employeurs et en conséquence, les cotisations du Collège sont comptabilisées comme si le régime était un régime à cotisations déterminées avec les cotisations du Collège passées en charges dans l'exercice qu'elles sont dues. Aucune obligation non capitalisée ne sera payée directement par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2018, le Collège a cotisé 6 850 000 \$ (2017 - 7 447 116 \$) au régime. La dépense associée au Régime de retraite est de 3 191 200 \$ et 205 350 \$ (2017 - 3 490 400 \$ et 57 110 \$) à l'accord de compensation enregistré.

L'évaluation actuarielle la plus récente qui a été déposée le 1^{er} janvier 2018 avec les autorités de réglementation des régimes de retraite démontre un surplus actuariel de 2 300 000 000 \$.

Avantages postérieurs à l'emploi

Le Collège continue d'offrir à certains groupes d'employés des avantages au titre de l'assurance vie, de l'assurance dentaire et des soins de santé après leur retraite. Le Collège constate la valeur des avantages lorsqu'ils sont acquis par les salariés. Les avantages à payer correspondants ont été déterminés par une étude de l'évaluation actuarielle commandée par le Conseil des employeurs des collèges.

Les hypothèses significatives utilisées pour les évaluations actuarielles sont les suivantes :

a) Taux d'actualisation

La valeur actualisée au 31 mars 2018 des avantages futurs a été déterminée à l'aide d'un taux d'actualisation de 2,60 % (2017 - 2,00 %).

b) Coûts des médicaments

Le coût des médicaments est réputé d'augmenter à un taux de 8,00 % pour 2018 (2017 - 8,25 %) et de baisser au prorata par la suite à un taux ultime de 4,0 % en 2034 pour l'exercice 2018 (2017 - 4,0 %).

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2018

16. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

c) Hôpital et autres coûts médicaux

Les frais hospitaliers et autres coûts médicaux sont réputés d'augmenter à un taux annuel de 4,0 % en 2018 (2017 - 4,0 %). Les primes d'assurance-maladie sont réputées d'augmenter à 6,80 % par année en 2018 (2017 - 6,98 %) et de baisser au prorata par la suite à un taux ultime de 4,0 % en 2034 pour l'exercice 2018 (2017 - 4,0 %).

d) Soins dentaires

Le coût des soins dentaires est réputé d'augmenter à un taux de 4,0 % par année en 2018 (2017 - 4,0 %). Les primes pour soins dentaires sont réputées d'augmenter à un taux de 4,0 % par année en 2018 (2017 - 4,0 %).

Obligations concernant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

Le Collège est un employeur de l'annexe 2 aux termes de la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail et, à ce titre, assure toutes les réclamations faites par ses travailleurs blessés aux termes de la Loi. Un passif au titre des prestations liées à ce régime est inclus dans les états financiers consolidés du Collège.

Congés rémunérés

a) Congés de maladie - sans droits acquis

Annuellement, le Collège alloue à certains groupes d'employés un nombre spécifique de jours qui peuvent être utilisés comme congés rémunérés en cas de maladie ou de blessure. Ces jours ne s'acquiescent pas et sont disponibles immédiatement. Les employés peuvent accumuler annuellement leur attribution inutilisée, jusqu'au maximum alloué selon leur contrat de travail. Les journées cumulées peuvent être utilisées ultérieurement si la durée de la maladie ou la blessure de l'employé dépasse l'attribution de jours de l'exercice courant. Les congés de maladie sont payés au salaire en vigueur lorsqu'ils sont utilisés. Les avantages à payer correspondants ont été déterminés par une étude de l'évaluation actuarielle commandée par le Conseil des employeurs des collèges.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2018

16. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Congés rémunérés (suite)

b) Congés de maladie - droits acquis

Le Collège a provisionné pour des congés de maladie rémunérés - droits acquis au cours de l'exercice. Les employés éligibles, après 10 années de service, peuvent recevoir à la résiliation ou à la retraite un montant équivalent à 50 % de leur crédit cumulé de congés de maladie jusqu'à un maximum de six mois de salaire. Le régime d'accumuler des crédits de congés de maladie n'est pas disponible aux employés embauchés après le 31 mars 1991. Les avantages à payer correspondants ont été déterminés par une étude de l'évaluation actuarielle commandée par le Conseil des employeurs des collèges.

c) Congés parentaux

Le Collège verse des indemnités dans le cadre du régime de prestations supplémentaires de chômage durant les congés parentaux aux employés admissibles. Pour les deux premières semaines, l'indemnité correspond à 93 % du taux de rémunération que l'employée ou l'employé recevait le dernier jour de travail avant le début du congé. Pour le reste de la période pendant laquelle l'employée ou l'employé est admissible aux prestations d'assurance-chômage, les indemnités correspondent à la différence entre la somme des prestations hebdomadaires d'assurance-chômage auxquelles elle ou il est admissible et 93 % du taux de rémunération que l'employée ou l'employé recevait le dernier jour de travail avant le début du congé.

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des congés de maladie, droits acquis et sans droits acquis et des congés parentaux, sont les meilleures estimations de l'actuaire des taux prévus pour :

i) Taux d'actualisation 2,60 % (2017 - 2,00 %)

ii) Accroissement des salaires académiques 2,0 % en 2018 à 2020 et 1,5 % par la suite (2017 - 1,5 % en 2017 et 1,5 % par la suite) et accroissement des salaires de soutien 1,5 % en 2018 et 1,5 % par la suite (2017 - 0,5 % en 2017 et 1,5 % par la suite)

17. Instruments financiers

Les opérations d'instruments financiers peuvent avoir pour conséquence de faire assumer par une entité ou de transférer à un tiers un ou plusieurs des risques financiers décrits ci-dessous. Les informations à fournir aideront les utilisateurs des états financiers à évaluer l'étendue des risques associés aux instruments financiers.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2018

17. Instruments financiers (suite)

(a) Juste valeur

La juste valeur des actifs financiers à court terme et des passifs financiers à court terme est approximativement égale à la juste valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur de la dette à long terme est approximativement égale à la valeur comptable parce qu'elle porte des taux d'intérêts comparables à ceux du marché.

Le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers qui sont évalués, à la suite de leur constatation initiale, à la juste valeur et regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- *Niveau 1* - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- *Niveau 2* - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix) ;
- *Niveau 3* - Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Actifs financiers à leur juste valeur au 31 mars 2018

	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>	<u>Total</u>
Encaisse	23 390 979 \$	-	-	\$ 23 390 979 \$
Placements				
Obligations corporatives	-	3 866 647	-	3 866 647
Actions canadiennes	1 850 484	-	-	1 850 484
Actions américaines	1 108 747	-	-	1 108 747
Actions étrangères	826 777	-	-	826 777
Placements alternatifs	-	378 069	-	378 069
Obligations gouvernementales canadiennes	-	2 502 364	-	2 502 364
Total	<u>27 176 987 \$</u>	<u>6 747 080 \$</u>	<u>-</u>	<u>\$ 33 924 067 \$</u>

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2018

17. Instruments financiers (suite)

(b) Risque de taux d'intérêt

Le Collège est exposé au risque de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est le risque que le Collège soit exposé au taux d'intérêt sur ses placements et de sa dette à long terme. Cette exposition au risque pourrait avoir un effet sur ses soldes de fonds pour des périodes futures. Les prêts à terme qui ont des taux fixes n'affectent pas le risque de taux d'intérêt. Le Collège n'utilise pas des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Au 31 mars 2018, une hausse de 1 % des taux d'intérêt nominaux entraînerait une baisse de la valeur des placements d'environ 280 236 \$; inversement, une diminution de 1 % des taux d'intérêt nominaux entraînerait une augmentation de la valeur des placements d'environ 280 236 \$. Ces valeurs sont fondées sur l'échéance moyenne des placements et ne tiennent pas compte d'autres variables comme la convexité.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

(c) Risque de liquidité

Le Collège a un risque de liquidité dans les créiteurs et frais courus de 15 533 692 \$ (2017 - 11 079 540 \$). Le risque de liquidité est le risque que le Collège éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Collège réduit son exposition au risque de liquidité en s'assurant de documenter l'échéance des paiements autorisés ; maintient une marge de crédit suffisante pour payer les créiteurs et paye l'intérêt et le capital sur la dette à long terme lorsque ceux-ci deviennent exigibles.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

(d) Risque de crédit

Le Collège a un risque de crédit dans les débiteurs de 3 803 476 \$ (2017 - 4 391 332 \$). Le risque de crédit se présente lorsque certains étudiants et autres groupes ne font pas face à leurs obligations. Le Collège réduit son exposition au risque de crédit en limitant le montant de crédit avancé. Le Collège maintient des politiques de crédit et des limites strictes en tenant compte des contreparties.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2018

17. Instruments financiers (suite)

(e) Risque de prix

Le Collège est exposé à un risque du prix. Le risque du prix est le risque associé à l'incertitude liée à la valeur d'actifs découlant des changements dans le marché des valeurs mobilières. Le Collège est exposé à ce risque à l'égard de ces placements. Au 31 mars 2018, une hausse de 5 % des indices du marché pertinents entraînerait une augmentation de la valeur des placements d'environ 185 514 \$; inversement, une diminution de 5 % des indices du marché pertinents entraînerait une diminution de la valeur des placements d'environ 185 514 \$. Ces valeurs sont fondées sur l'échéance moyenne des placements et ne tiennent pas compte d'autres variables comme la convexité. Le Collège mitige ce risque en suivant la politique d'encadrement relative aux collèges d'arts appliqués et de technologies émise par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle.

Les sommes dans le Fonds de dotation par la Fondation du Collège Boréal sont détenues dans les placements décrits à la note 5 des états financiers consolidés. Un comité de placement revoit le rendement du Fonds de dotation sur une base annuelle.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

18. Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 1 - Analyse des recettes
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018				2017		
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total	Total
Subventions							
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle	9 476 966 \$	-	-	-	-	9 476 966 \$	9 584 289 \$
Fonctionnement	15 417 414	-	-	-	21 458	15 438 872	14 810 839
Projets spéciaux	1 717 197	-	-	-	-	1 717 197	1 709 241
Location	343 601	-	-	-	-	343 601	356 477
Besoins spéciaux	10 627 990	-	-	-	-	10 627 990	11 587 113
Services en français	11 198 246	-	-	-	-	11 198 246	12 320 639
Programme des services d'emploi	2 088 179	-	-	-	-	2 088 179	1 721 625
Subvention tenant lieu d'impôt	75 900	-	-	-	-	75 900	83 250
Ministères provinciaux	2 363 582	-	-	-	-	2 363 582	2 571 517
Ministères fédéraux	6 638 017	-	-	-	-	6 638 017	6 216 567
Gouvernement municipal	14 505	-	-	-	-	14 505	13 008
	<u>59 961 597</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>21 458</u>	<u>59 983 055</u>	<u>60 974 565</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 1 - Analyse des recettes (suite)
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018					2017	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total	Total
Droits de scolarité	4 009 725	-	-	-	-	4 009 725	4 072 397
étudiants - temps plein	1 445 701	-	-	-	-	1 445 701	1 752 461
- temps partiel	1 019 306	-	-	-	-	1 019 306	1 072 274
Autres frais auxiliaires	6 474 732	-	-	-	-	6 474 732	6 897 132
Contrats de formation	503 116	-	-	-	-	503 116	665 711
Recettes auxiliaires	807 449	-	-	-	-	807 449	760 326
Résidence	221 492	-	-	-	-	221 492	208 512
Stationnement	-	109 662	-	-	221 994	331 656	397 745
Dons	66 367	-	-	-	-	66 367	102 258
Produits de cours	504 346	13 311	-	-	686 591	1 204 248	1 248 768
Placements	501 155	-	-	-	-	501 155	591 085
Location de locaux	2 826 342	2 904	1 329	-	-	2 830 575	2 601 223
Autres	4 927 151	125 877	1 329	-	908 585	5 962 942	5 909 917
Amortissement des apports reportés - Immobilisations	-	3 338 150	-	-	-	3 338 150	3 338 165
	71 866 596 \$	3 464 027 \$	1 329 \$	- \$	930 043 \$	76 261 995 \$	77 785 490 \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 2 - Analyse des dépenses liées à l'enseignement
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018					2017	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total	Total
Salaires - personnel scolaire	15 012 964 \$	-	-	-	-	15 012 964 \$	16 161 201 \$
- personnel administratif	4 963 004	-	-	-	-	4 963 004	5 100 098
- personnel de soutien	8 422 403	-	-	-	-	8 422 403	8 901 018
Avantages sociaux	5 509 378	-	-	-	-	5 509 378	5 889 187
Fournitures d'enseignement	1 184 488	-	-	-	-	1 184 488	790 291
Stages	28 402	-	-	-	-	28 402	26 959
Coûtisations et abonnements	90 673	-	-	-	-	90 673	68 539
Perfectionnement professionnel	51 444	-	-	-	-	51 444	53 595
Frais de voyage	412 231	-	-	-	-	412 231	365 583
Affaires publiques	319 328	-	-	-	-	319 328	338 459
Entretien d'équipement	141 534	-	-	-	-	141 534	208 341
Télécommunications	403 650	-	-	-	-	403 650	464 892
Fournitures de bureau	641 194	-	-	-	-	641 194	383 725
Services contractuels	3 776 607	-	-	-	-	3 776 607	3 608 628
Services contractuels - enseignement	439 344	-	-	-	-	439 344	461 577
Location d'équipement	143 090	-	-	-	-	143 090	290 621
Loyer	1 546 375	-	-	-	-	1 546 375	1 663 868
Coût des marchandises vendues	275 527	-	-	-	-	275 527	287 348
Amortissement des immobilisations	-	948 183	-	-	-	948 183	1 004 678
	<u>43 361 636 \$</u>	<u>948 183 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>44 309 819 \$</u>	<u>46 068 608 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 3 - Analyse des dépenses liées à l'administration
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018					2017	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total	Total
Salaires - personnel administratif	3 160 351 \$	-	-	-	-	3 160 351 \$	2 624 880 \$
- personnel de soutien	2 217 413	-	-	-	-	2 217 413	2 605 860
Avantages sociaux	1 101 687	-	1 329	-	-	1 103 016	1 309 734
Cotisations et abonnements	68 747	-	-	-	-	68 747	90 849
Frais d'embauche	14 171	-	-	-	-	14 171	27 965
Perfectionnement professionnel	100 061	-	-	-	-	100 061	96 087
Frais de voyage	406 893	-	-	-	-	406 893	317 633
Affaires publiques	662 521	-	-	-	-	662 521	695 842
Entretien d'équipement	523 168	-	-	-	-	523 168	520 367
Télécommunications	227 900	-	-	-	-	227 900	165 888
Fournitures de bureau	674 932	-	-	-	-	674 932	262 835
Frais d'automobile	24 535	-	-	-	-	24 535	29 246
Frais d'audit	162 783	-	-	-	-	162 783	112 355
Frais professionnels	248 297	-	-	-	-	248 297	243 507
Services contractuels	738 697	39 765	-	-	250 000	1 028 462	1 088 592
Intérêts et frais bancaires	87 732	-	-	-	-	87 732	83 735
Location d'équipement	369 181	-	-	-	-	369 181	345 277
Mauvaises créances	49 422	-	-	-	-	49 422	16 529
Amortissement des immobilisations	-	142 088	-	-	-	142 088	134 203
	<u>10 838 491 \$</u>	<u>181 853 \$</u>	<u>1 329 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>250 000 \$</u>	<u>11 271 673 \$</u>	<u>10 771 384 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 4 - Analyse des dépenses liées aux affaires des étudiantes et étudiants
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018					2017	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total	Total
Salaires - personnel scolaire	642 529 \$	-	-	-	-	642 529 \$	658 324 \$
- personnel administratif	808 997	-	-	-	-	808 997	965 043
- personnel de soutien	1 867 257	-	-	-	-	1 867 257	1 882 068
Avantages sociaux	819 135	-	-	-	-	819 135	849 752
Fournitures d'enseignement	61 960	-	-	-	-	61 960	70 897
Frais de voyage	28 738	-	-	-	-	28 738	21 969
Affaires publiques	22 339	-	-	-	-	22 339	20 180
Fournitures de bureau	44 707	-	-	-	-	44 707	68 013
Frais professionnels	-	762	-	-	-	34 074	35 136
Services contractuels	319 405	-	-	-	-	319 405	111 488
Bourses	1 443 794	-	-	-	645 969	2 089 763	1 454 013
	<u>6 058 861 \$</u>	<u>762 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>680 043 \$</u>	<u>6 739 666 \$</u>	<u>6 136 883 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 5 - Analyse des dépenses liées aux ressources matérielles
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018					2017	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total	Total
Salaires - personnel administratif	221 816 \$	-	-	-	-	221 816 \$	118 915 \$
- personnel de soutien	271 070	-	-	-	-	271 070	274 281
Avantages sociaux	128 503	-	-	-	-	128 503	97 015
Fournitures de bureau	31 513	-	-	-	-	31 513	54 465
Entretien	607 502	-	-	-	-	607 502	655 049
Services de sécurité	330 903	-	-	-	-	330 903	317 475
Services de nettoyage	555 160	-	-	-	-	555 160	537 366
Services contractuels	454 092	-	-	-	-	454 092	127 945
Services publics	1 197 407	-	-	-	-	1 197 407	1 551 871
Loyer	1 717 249	-	-	-	-	1 717 249	1 708 324
Assurances	177 323	-	-	-	-	177 323	164 726
Intérêts sur dette à long terme	313 714	-	-	-	-	313 714	324 715
Amortissement des immobilisations	-	3 047 435	-	-	-	3 047 435	3 001 551
	<u>6 006 252 \$</u>	<u>3 047 435 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>9 053 687 \$</u>	<u>8 933 698 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 6 - Analyse des dépenses supplémentaires

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018					2017	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total	Total
Allocations et bénéfices des participants	2 470 635 \$	-	-	-	-	2 470 635 \$	3 491 330 \$
Impôts fonciers	121 902	-	-	-	-	121 902	150 178
	<u>2 592 537 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>2 592 537 \$</u>	<u>3 641 508 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 7 - Analyse des dépenses liées aux entreprises auxiliaires
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018				2017		
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total	Total
Salaires - personnel administratif	60 232 \$	-	-	-	-	60 232 \$	59 049 \$
- personnel de soutien	185 481	-	-	-	-	185 481	152 407
Avantages sociaux	67 668	-	-	-	-	67 668	59 373
Fournitures	54 257	-	-	-	-	54 257	50 585
Services contractuels	1 034 503	-	-	-	-	1 034 503	1 059 526
Services publics	116 336	-	-	-	-	116 336	130 724
Intérêts sur dette à long terme	215 977	-	-	-	-	215 977	222 842
Amortissement des immobilisations	-	254 644	-	-	-	254 644	254 644
	<u>1 734 454 \$</u>	<u>254 644 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>1 989 098 \$</u>	<u>1 989 150 \$</u>